

Communiqué de presse
Paris, le 15 mai 2023

.....

Résiliation du contrat de liquidité conclu avec TP ICAP et mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec TSAF

NetMedia Group (Euronext Growth Paris – Code ISIN FR0000072993 –ALNMG) annonce avoir mis fin le 28 avril 2023 au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP et mis en œuvre à compter du 2 mai 2023 un contrat de liquidité avec TSAF – Tradition Securities And Futures.

Ce contrat de liquidité a été établi conformément aux dispositions prévues par le cadre juridique en vigueur et plus particulièrement les dispositions du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014, du règlement délégué (UE) n° 2017/567 de la Commission du 18 mai 2016 complétant le règlement (UE) n° 600/2014 du Parlement et du Conseil, des articles L.225-207 et suivants du Code de commerce, du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, en particulier les articles 221-3 et 241-4, et de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021 portant renouvellement de l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Il a été conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des actions de la société NetMedia Group, cotées sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0000072993 et le mnémonique ALNMG.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 249 596 actions NetMedia Group
- 5 495,74 € en espèces

Pour mémoire, il est rappelé que les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31/12/2022 :

- 166 728 titres
- 11 672,89 €

L'exécution du contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021.

Le contrat de liquidité pourra être résilié :

- à tout moment par NetMedia Group moyennant le respect d'un préavis de 1 mois,
- à tout moment par TSAF moyennant le respect d'un préavis de 1 mois,
- de plein droit lorsque les parties ne peuvent se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat.



A PROPOS DE NETMEDIA GROUP

NetMedia Group a été créé en 2017 avec, pour ambition, de devenir un acteur référent de la communication, du marketing et des médias BtoB en Europe. Le Groupe s'est développé par acquisitions successives (NetMedia Europe – Digital Business News – Editialis – U-Progress...), par le lancement de nouvelles activités et la croissance organique. La fusion avec le Groupe Makheia (Big Youth – Sequoia – Mademoiselle Scarlett) positionne NetMedia Group parmi les 5 groupes de communication indépendants français.

NetMedia Group est cotée à la Bourse de Paris sur Euronext Growth,

Son modèle, inédit, allie la puissance des médias et la pertinence des stratégies de communication multi-canal.

ISIN FR0000072993 – ALNMG – REUTERS : ALNMG.PA – BLOOMBERG : ALNMG:FP

Pour toute information • Hervé Lengart - actionnaires@netmedia.group

Les informations financières de NetMedia Group sont accessibles ici : <https://finances.netmedia.group/>

